



DOSSIER DE PRESSE

Le Groupe Hospitalier Saint Vincent lance un programme ambitieux pour améliorer le confort de la maternité Sainte Anne à Strasbourg

Février 2018



Groupe Hospitalier
Saint Vincent

La clinique Sainte Anne, Groupe Hospitalier Saint Vincent lance un programme ambitieux pour améliorer le confort de sa maternité

Sommaire

- P 3** La maternité Sainte Anne, un acteur historique des naissances dans l'Eurométropole strasbourgeoise
 - P 6** Première phase de travaux liée à l'augmentation de l'activité
 - P 7** Rénovation pour une maternité hôtelière et hospitalière
 - P 8** La Fondation Vincent de Paul
-

Contacts presse :

Contact Attachée de presse

Nathalie CHORNOWICZ, TERRE D'INFO Tél. : 03 88 13 25 04 ou 06 83 11 80 77 nathalie@terredinfo.fr

Contact Fondation Vincent de Paul

Fanny DOUHAIRE, Chargée de mission Communication Tél. : 03 88 21 76 96 ou 06 30 95 21 78 f.douhaire@fvdp.org

La maternité Sainte Anne, un acteur historique des naissances dans l'Eurométropole strasbourgeoise



Créée en 1929, la maternité Sainte Anne, située dans le quartier de la Robertsau à Strasbourg, occupe historiquement une place de choix pour le nombre de naissances dans la capitale alsacienne et sa région.

Elle dispose d'un service mère-enfant avec une unité de néonatalogie de niveau 2 (pouvant accueillir des bébés prématurés nés à partir de 34 semaines de grossesse) ainsi que de chambres « kangourou » permettant d'hospitaliser ensemble mère et enfant, sous surveillance continue.

Elle est le premier établissement privé du Bas-Rhin en termes de naissances.



L'association des gynécologues partenaires de la clinique ayant accueilli de nouveaux membres en 2017, l'activité de la maternité est en hausse :

2 108 accouchements en 2017 soit +25%

C'est dans ce contexte que le Groupe Hospitalier Saint Vincent entreprend une phase de travaux de rénovation de la maternité pour offrir toujours plus de confort aux mamans et aux familles.



Le confort et la sécurité assurés

Les équipes de la maternité sont profondément attachées à assurer la sécurité et une qualité d'accueil personnalisée à la hauteur d'un événement unique, la naissance d'un enfant.

Accoucher à la maternité Sainte Anne, c'est donner la vie dans un cadre qui offre la sécurité avec en particulier l'assurance d'une garde sur place de médecins "seniors" (gynéco-obstétriciens, anesthésistes et pédiatres) et de sages-femmes.

C'est aussi être prise en charge de façon personnalisée par un gynécologue et une sage-femme référents et toute une équipe pluridisciplinaire expérimentée : pédiatres réanimateurs, médecins anesthésistes réanimateurs, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, aides-soignantes, infirmières, diététiciennes, assistantes sociales, conseillère en lactation psychologues.



La maternité bénéficie de locaux et d'un plateau technique adaptés : elle est équipée de salles de naissance et de salles de pré-travail confortables, d'une salle nature avec vaste baignoire, d'une unité de néonatalogie et de chambres kangourou.



La Clinique Sainte Anne offre une organisation en parcours de soins médico-chirurgicaux pour une prise en charge globale des patients bien au-delà de la maternité et de la néonatalogie.



La maternité s'inscrit dans le Réseau Périnatal de Santé Régional «Naître en Alsace» et mène une politique dynamique d'amélioration de la prise en charge de la mère et de l'enfant.

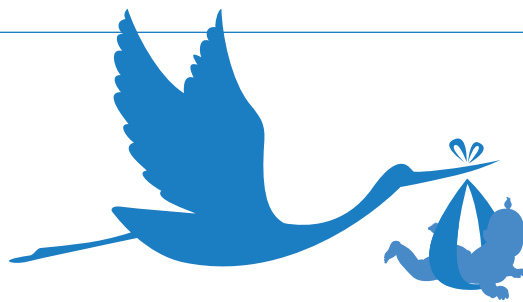


Elle collabore également avec l'Association des Paralysés de France (APF) et est le seul établissement de l'Est de la France pouvant proposer l'accueil de futures mamans lourdement handicapées.



Chiffres clefs 2017 de la maternité Sainte Anne

2 108
accouchements



2 135
bébés sont nés

47,3%
filles

52,7%
garçons



3,7 jours
durée moyenne de séjour



31 ans
âge maternel moyen



88,3%
d'anesthésie péridurale*
5,2%
d'épisiotomie sur accouchement normal

Des phases successives de travaux ont permis d'adapter sans cesse la maternité à de nouveaux enjeux :



En 2000 : une aile de 8 chambres est ajoutée

En 2003 : création de l'unité de néonatalogie de 6 lits avec pour objectif de concilier les soins pour des bébés de néonatalogie au sein de la maternité, mais aussi de pouvoir pour deux lits, bénéficier de la mise en œuvre d'une unité kangourou.

En 2004 : la maternité voit la création d'un nouveau bloc obstétrical et augmente sa capacité de lits qui passe de 30 à 38 lits.

En 2005 : un nouvel espace naissance d'architecture intégrée, fonctionnel et convivial voit le jour avec un nouveau bloc obstétrical, en liaison avec le bloc opératoire de la clinique.

En 2014 : rénovation du service et de 6 chambres (peintures, sols, fenêtres, salles de bain)

En 2015 : création d'une chambre adaptée pour accueillir les futures mamans en situation de handicap, dans le cadre du partenariat avec L'Association des Paralysés de France (APF).



2018 : d'importants travaux sont lancés pour rénover la maternité

Le maître d'œuvre choisi est le cabinet BGL Architecture, situé à Wolfisheim. Il bénéficie d'une expérience confirmée dans les domaines des travaux en milieu hospitalier et travaux de rénovation en site occupé.

Les travaux sont menés par Monsieur Jean-Marie Lefèvre, architecte DPLG, en collaboration avec le Bureau d'Etudes EVALIT à Saverne (Ingénieur d'Etudes / Electricité), K INGENIERIE à Mulhouse, Bureau d'Etude Thermique - Bâtiment et Marie-Delphine DOCHAIN, Architecte d'intérieur designer à Strasbourg.



**Surface totale à rénover :
1 130 m²**
**Un chantier d'un coût de
3 000 K€ TTC :**
- **Travaux d'aménagement :
2 400 K€ TTC**
- **Travaux de modification
de structure : 500 K€ TTC
(2ème salle de césarienne, 2
chambres « Kangourou »)**
- **Matériels : 100 K€ TTC**

Une première phase des travaux, liée à l'augmentation de l'activité concerne la transformation de 2 chambres classiques en chambres "kangourou" supplémentaires et la création d'une salle de césarienne supplémentaire au sein du secteur de naissance.



Dans les chambres "kangourou", la mère et l'enfant sont accueillis dans la même chambre, afin de favoriser le lien parents-enfants et d'éviter une séparation précoce.

Création d'une deuxième salle de césarienne au sein du secteur de naissance.

Pratiquer les césariennes au sein de l'espace naissance, par opposition au bloc opératoire général, permet de préserver l'intimité familiale en limitant la séparation maman bébé et papa, tout en assurant une sécurité de la prise en charge.

Cette salle de césarienne répondra aux standards d'une salle d'opération ISO7 (critères de qualité de l'air et de maîtrise du risque infectieux).

La difficulté du projet consiste à réaliser des travaux en maintenant l'ensemble du bloc obstétrical en service sans perturbation, les travaux seront donc réalisés par un accès extérieur en façade.

Transformation de 2 chambres standard en chambres "kangourou"

Deux chambres seront transformées en chambre de type "kangourou". Dans ces chambres, sont pris en charge des enfants requérant des soins et une surveillance continue.

Ceux-ci sont effectués dans la chambre, en présence de la maman, avec une puéricultrice ou une sage femme. La mère prend une part active à l'alimentation et à la toilette de son bébé et peut, aussi souvent que nécessaire, recourir à la technique du peau à peau et au portage kangourou. Le papa est naturellement entièrement associé à cette démarche originale. Les chambres seront spacieuses afin de faciliter les soins apportés au bébé, elles seront spécialement aménagées pour recevoir le berceau, chauffant si nécessaire et seront équipées d'un plan de toilette avec baignoire bébé et rampe chauffante.

La salle de bains de l'une de ces chambres «kangourou» sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ces chambres seront rénovées selon le niveau hôtelier et la décoration retenue pour le projet global architectural.

La maternité disposera à l'issue des travaux de 4 chambres "kangourou".

Parallèlement, une importante phase de travaux de rénovation est entreprise, avec pour objectif de conférer à la maternité une image hôtelière et hospitalière.



Le plateau à rénover, d'une surface de plus de 1 100 m², est situé au 3^{ème} étage de la clinique et se compose actuellement de 33 chambres (25 simples, 6 doubles, 2 kangourous) ainsi qu'un espace d'apprentissage pour les parents et de 4 espaces de néonatalogie.

Le projet de rénovation concerne:

- **l'espace global de la maternité** : l'objectif étant de faire évoluer l'image de la maternité en gommant par un traitement cohérent les différences entre les parties distinctes de la maternité, de marquer l'entrée de la maternité et de proposer une nouvelle signalétique. Un caractère hôtelier sera donné aux couloirs en travaillant les sols, murs, plafonds, l'éclairage et le confort thermique (ventilation-climatisation) sera amélioré.



- **la transformation de l'espace apprentissage pour les parents** : l'objectif est de le rendre plus fonctionnel en créant un espace allaitement confortable et intime.



- **la rénovation des chambres et des salles de bains** pour donner une image plus hôtelière aux chambres. Une réflexion a été menée de façon globale sur les revêtements de sols, revêtements muraux, le choix du mobilier, des couleurs et l'intégration des équipements techniques.

Le projet de rénovation des chambres vise à offrir un confort accru aux occupants dans une ambiance moderne et chaleureuse, répondant aux attentes des couples d'aujourd'hui.



Images de synthèse non contractuelles

Les équipements seront pensés pour un confort optimal pour la maman, le bébé et le papa (présence de fauteuil lit dans la chambre par exemple). Les fluides médicaux seront intégrés dans les têtes de lit murales afin de limiter l'aspect hospitalier.

L'ambiance lumineuse sera travaillée pour varier l'intensité en fonction des moments (tamisage pour des moments intimes avec le bébé). Les salles de bain seront refaites à neuf et seront ergonomiques pour les soins du bébé en chambre.

Après un démarrage des travaux le 5 février 2018, l'objectif de livraison est fixé à décembre 2018

La contrainte essentielle consiste à concevoir et à réaliser cette opération en site occupé, en maintenant une capacité d'accueil suffisante et en préservant au maximum le confort des familles accueillies.

La Fondation Vincent de Paul

Créée par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg, la Fondation Vincent de Paul a été reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat du 26 décembre 2000.

La Fondation gère des établissements et services dans les secteurs de :



Fidèles à l'esprit de Vincent de Paul, les professionnels de la Fondation mettent toute leur énergie et leurs compétences au service des malades, des personnes âgées, des enfants et des personnes en situation de précarité.

"4 missions au service de l'Homme", annonce notre charte.

• la santé

Le Groupe Hospitalier Saint Vincent

(GHSV) est composé de 4 cliniques et 550 lits et places

en Médecine Chirurgie Obstétrique.

Clinique Sainte Anne

(Strasbourg Robertsau)

Clinique Sainte Barbe

(Strasbourg Gare)

Clinique de la Toussaint

(Strasbourg Ville)

Clinique Saint Luc (Schirmeck),

d'un Institut de Formation en

Soins Infirmiers (IFSI - IFAS

Saint Vincent à Strasbourg)

de 344 étudiants.

Outre son activité sanitaire,

le GHSV gère également 3 EHPAD

(établissements d'hébergement

pour personnes âgées dépendantes) :

deux rattachés aux Cliniques de la

Toussaint et Saint Luc, et depuis le

1^{er} janvier 2016, la Maison de retraite

du Parc à Schirmeck.

• l'enfance (près de 900 places d'accueil Alsace et Moselle):

dispositifs de prise en charge (internat - semi internat - à domicile...)

d'enfants relevant de la

protection de l'enfance,

de la protection judiciaire de la

jeunesse, d'enfants et adoles-

cents souffrant de difficultés

psychologiques, troubles du

langage écrit et oral, déficience

intellectuelle, troubles psychiatriques

• les personnes âgées

(plus de 1000 lits et places

Alsace et Lorraine) : 11 EHPAD,

établissements pour personnes

âgées dépendantes (dont 2

intégrés à des cliniques), une

résidence autonomie et une

plateforme diversifiée de

services contribuant au maintien

au domicile.

• la solidarité

(plus de 200 lits et places

Strasbourg Eurométropole) :

Dispositifs de lits halte soins

santé (LHSS), lits d'accueil

médicalisés (LAM), résidence

sociale et dispositif habitat par-

tagé soins palliatifs, centre d'ac-

cueil des demandeurs d'asile et

bureau d'accès au logement.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Les dons perçus :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des patients durant l'hospitalisation, séjours de vacances ou cadeaux de Noël, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

Pour faire un don à la Fondation Vincent de Paul :

www.fvdp.org

“ Pour nous,
la dignité n'est pas
un concept,
mais une action
et un combat ”

Extrait de la Charte de la
Fondation Vincent de Paul



Groupe Hospitalier
Saint Vincent

29 rue du Faubourg National 67000 Strasbourg
www.ghsv.org